

# Point de vue Environnement

N° 7 – mars 2001

Gagny Environnement 18 rue de Collines 93220 Gagny ☎ 01 43 81 10 92. Email [gagnyenv@club-internet.fr](mailto:gagnyenv@club-internet.fr)

## **Sommaire**

- 1 – L'environnement au cœur de la campagne.**
- 2 – TGV Est**
- 3 – Les bruits aériens**
- 3 – Assemblée Générale 2001**

### **1 - L'environnement au cœur de la campagne.**

Lors de la dernière assemblée générale, nous vous avions promis de consulter les candidats aux élections municipales sur leurs engagements à pratiquer une politique en harmonie avec l'environnement et le développement durable.

Vous trouverez ci-joint le résultat de cette consultation.

Sur les cinq listes qui se présentent aux suffrages des gabiniers, quatre ont répondu et se sont engagés. Seul Monsieur le maire n'a pas répondu à notre courrier, comme d'habitude.

Tous ceux ayant répondu, ont souhaité rencontrer Gagny Environnement avant de remettre leur réponse. Nous les avons donc reçus, avons répondu à leurs questions et écouté leurs propositions. Nous espérons que le dialogue se poursuivra après les élections quel que soit l'élu.

Vous trouverez donc un dépouillement synthétique des réponses par oui ou par non, ainsi que la photocopie intégrale des réponses des candidats pour éviter tout risque d'erreur ou de contestation, celle-ci seule faisant foi.

Par ailleurs, dans un souci de transparence vis à vis de l'ensemble des membres de l'association, je dois vous informer que fin janvier, nous avons distribué un tract dans les quartiers riverains de la carrière de l'ouest. Certains d'entre vous plus éloignés, n'en ont pas eu connaissance. C'est pourquoi nous le joignons à ce courrier.

Ce tract faisait suite aux vœux de l'assemblée générale du 20 janvier qui ayant appris la publication de l'arrêté préfectoral faisant cesser les activités exercées sans autorisation sur la carrière de l'ouest, avait souhaité que l'action soit poursuivie pour que les camions cessent leur noria.

Il a provoqué une réaction assez vive de M. le Maire qui a écrit à l'association une lettre que vous trouverez reproduite in extenso au dos de ce bulletin.

Défendre l'environnement c'est parait-il, faire de la politique. Mais faire de la politique, n'est pas nécessairement défendre l'environnement. N'oubliez pas d'aller voter dimanche prochain.

Henri Druesne

### **2 - TGV Est - Mesure de bruit**

Grâce à Gagny Environnement, cinq enregistreurs de bruit ont été installés du 1er au 5 mars 2001 chez des particuliers volontaires à proximité de la voie de chemin de fer. Installés pendant trois jours, ils mémoriseront chaque seconde les différents niveaux sonores engendrés par le trafic ferroviaire. C'est une première à Gagny, car jusqu'ici de telles mesures n'avaient jamais été effectuées. Elles permettront de connaître la situation actuelle et d'évaluer le niveau sonore lors du passage du futur TGV. Cette étude qui porte sur la partie de la ligne qui traverse l'Ile de France, est financée par le conseil régional et permettra de maîtriser les gênes qui pourraient résulter de l'exploitation du TGV. Gagny Environnement associée au comité de pilotage de l'étude a pu obtenir et définir le lieu d'implantation des cinq points de mesures pour tenir compte des configurations des voies par rapport au profil du sol.

D'autres mesures seront également réalisées pour caractériser le niveau vibratoire.

Bel exemple de concertation et de collaboration avec le conseil régional !

### **3 – Les bruits aériens**

Les gabiniers sensibilisés de plus en plus, par le bruit des avions nous interrogent. Un membre du conseil d'administration, René ROUX participe aux groupes de travail réunissant autorités et associations, chargés de contrôler le trafic aérien en Ile de France.

Des modifications de trajectoires sont à l'étude pour les trois aéroports parisiens.

Vous trouverez les cartes des zones survolées sur le site Internet de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC).

<http://www.dgac.fr>

### **4 – Assemblée Générale 2001**

Les nombreux problèmes qui nous sollicitent ne nous permettront pas de diffuser le PV de l'assemblée générale avant le 20 mars. Ce sera encore l'occasion de vous donner les dernières informations.